

## De grandes attentes

Vous en avez en tant que client de Haworth. Et nous aussi. Et parce que chez Haworth nos clients sont importants, nous couvrons nos produits avec les présentes **Conditions de compatibilité des produits et de garantie limitée**.

### NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA COMPATIBILITÉ DES PRODUITS – SOLUTIONS INTÉGRÉES

En tant que leader du marché dans la conception et la fabrication d'espaces de travail qui s'adaptent au changement, nous nous efforçons de maintenir la compatibilité des produits au sein de nos différentes générations de solutions intégrées. Cette compatibilité est bénéfique pour le client qui souhaite mettre à jour ou modifier son environnement de travail. Elle l'est également pour le client qui doit remplacer un produit en raison de dommages ou pour d'autres raisons, mais un produit qui n'est plus fabriqué ou n'est plus disponible, comme un tissu ou une finition dont la production a été arrêtée à cause de l'évolution des préférences sur le marché. Dans les deux cas, nous pouvons souvent fournir des produits avec des fonctions et des performances comparables.

### NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA QUALITÉ DES PRODUITS – LA GARANTIE LIMITÉE HAWORTH AMÉRIQUE DU NORD

Pour garantir la satisfaction de nos clients et assurer à ces derniers une tranquillité d'esprit, nous offrons nos produits avec la Garantie limitée Haworth Amérique du Nord (« Garantie limitée »).

#### Quels produits sont couverts?

La présente Garantie limitée s'applique aux nouveaux produits fabriqués par Haworth après le 1<sup>er</sup> janvier 2020 qui sont vendus à un acheteur final par Haworth ou un distributeur Haworth agréé. Les produits couverts incluent également de nouveaux produits fabriqués par une société autre que Haworth après le 1<sup>er</sup> janvier 2020 qui sont vendus à un acheteur final par Haworth ou un distributeur Haworth agréé dans le cadre de la gamme de produits Collection Haworth, mais seulement si ces produits figurent spécifiquement ci-dessous dans la section « Quelles sont les périodes de garantie? - Produits Collection Haworth » de la présente Garantie limitée. Pour les produits fabriqués le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ou avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020, veuillez vous référer à la garantie Haworth en vigueur publiée dans la liste des prix Haworth Amérique du Nord lors de l'achat. Pour les produits fabriqués après le 1<sup>er</sup> janvier 2019, veuillez vous référer au site Web [www.haworth.com](http://www.haworth.com) pour la garantie Haworth applicable ou communiquer avec un distributeur Haworth agréé local.

Dans la présente Garantie limitée, les termes « nous », « nos » et termes similaires renvoient à Haworth et un acheteur final, à la première personne qui achète un produit couvert pour son usage interne et n'étant pas destiné à la revente ou à la distribution.

Les produits suivants ne sont pas considérés comme des « produits couverts » au sens défini dans la présente et ne sont pas couverts par la présente Garantie limitée et ni Haworth ni ses affiliés n'auront aucune obligation ni aucune responsabilité à leur égard : a) les logiciels; b) les éléments consommables, comme des piles et des ampoules de lampes; c) la finition client ou tout matériau spécifié par l'acheteur, ne faisant pas partie de l'offre standard Haworth, comme le tissu Haworth Alliance; d) des produits autres que des produits Collection Haworth non fabriqués par Haworth conformément à ce qui est décrit précédemment, tout article fabriqué par un tiers dont Haworth achète l'article en vue de la revente sans l'intégrer à un produit Haworth comme composante ou partie (dans ces cas-là, si l'acheteur n'est pas un bénéficiaire direct de la garantie du fabricant, Haworth transfèrera à l'acheteur toute garantie fournie par le fabricant pourvu que la garantie soit transférable, et e) les produits Ergotron® inclus dans la liste des prix des Accessoires pour l'Amérique du Nord, qu'ils soient intégrés à un produit Haworth comme composante ou partie (si l'acheteur n'est pas un bénéficiaire direct d'une garantie applicable sur des produits Ergotron®, Haworth transfèrera la présente garantie à l'acheteur pourvu qu'elle puisse être transférée).

#### Quels problèmes sont couverts?

Sous réserve des modalités de la présente Garantie limitée, Haworth garantit à l'acheteur final d'un produit couvert que le produit couvert, au moment de l'achat, sera exempt de tout défaut de conception ou de fabrication si ce défaut altère sensiblement la performance ou la fonctionnalité du produit couvert dans des conditions normales d'utilisation (un « défaut »). Le produit couvert applicable est garanti pour un usage en équipe 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7; les fauteuils et chaises sont garantis pour un usage par des personnes pesant moins de 325 livres. Dans la présente Garantie limitée, l'usage normal s'entend de l'usage d'un produit couvert conformément à tout ce qui suit : a) instructions, lignes directrices et recommandations

standard de Haworth relatives au produit couvert; b) si le produit fait partie de la gamme de produits Collection Haworth et n'est pas fabriqué par Haworth, instructions, lignes directrices et recommandations standard du fabricant relatives au produit couvert; c) règlements, règles, lois, codes et ordonnances en vigueur.

Un défaut exclut ce qui suit et libère Haworth et ses affiliés de toute responsabilité ou obligation à l'égard de ce qui suit : a) usure normale; b) tout dommage, usure ou défaut du produit couvert survenu au cours du transport du produit couvert, ou causé par un usage, un soin ou un entretien incorrect du produit couvert ou une catastrophe naturelle ou d'autres événements en dehors du contrôle raisonnable de Haworth; c) variation naturelle de la couleur, du grain ou de la texture du bois et du cuir; d) vieillissement naturel des matériaux tels que le bois, le tissu et le cuir qui se traduit par des changements de couleur au fil du temps ou au cours de l'utilisation; e) variations de teinture dans un lot de tissu, de cuir ou de revêtement de cloisons; f) patine naturelle du cuir à l'usage; g) « pochage » ou froissement des tissus, du cuir ou du cuir reconstitué; h) transfert des couleurs des vêtements sur les revêtements de sièges; i) griffures, dents, abrasions ou autres dégâts de surface aux produits Hoop; j) changement de couleur (y compris décoloration) ou autres finitions de surface résultant de l'exposition aux produits chimiques (comme les produits chimiques dans les solutions de nettoyage) ou exposition au soleil ou à d'autres sources de rayons ultra-violet; k) tout dommage, usure ou défaut du produit couvert causé par l'intégration ou l'utilisation d'un matériau, composant, dispositif ou produit autre qu'un produit Haworth intégré ou relié à un produit couvert.

## Quels sont les recours disponibles?

Si un acheteur présente une réclamation valable en vertu de la présente Garantie limitée pour un défaut d'un produit couvert, Haworth, à sa discrétion, a) remplacera à ses frais le produit couvert, b) remplacera à ses frais le produit couvert par un nouveau produit ou un produit réusiné avec des fonctions et des performances comparables ou c) remboursera ou créditera le prix d'achat du produit couvert (hors impôts, taxes, droits et autres montants). Tous les travaux de réparation et de remplacement en lien avec le défaut seront effectués par Haworth ou par un tiers mandaté par Haworth; la présente garantie sera annulée si les travaux de réparation ou de remplacement sont effectués par une autre personne. Haworth ne sera tenue responsable des coûts ou frais engagés par l'acheteur, notamment du transport, de l'assurance, de l'inspection, de l'entreposage et des frais et charges similaires, liés à la réparation ou au remplacement d'un produit couvert à cause d'un défaut. Tout produit couvert remplacé ou dont le prix d'achat est remboursé ou crédité sera la seule propriété unique et exclusive de Haworth.

## Quelles sont les conditions à remplir?

Il faut satisfaire à toutes les conditions suivantes pour présenter une réclamation valable en vertu de la présente Garantie limitée à l'égard d'un défaut concernant un produit couvert :

- L'acheteur doit avoir informé Haworth par écrit du défaut dans les 30 jours suivant le jour auquel il en a pris connaissance, et dans le cas de tout événement survenu au plus tard trois (3) jours ouvrables suivant le dernier jour de la période de garantie applicable; tous ces avis devront être adressés à Haworth, One Haworth Center, Holland, Michigan 49423, Attention : Service à la clientèle / Réclamations sous garantie (Customer Service/ Warranty Claims);
- L'acheteur doit fournir le numéro d'ordre Haworth d'origine et avoir respecté totalement toutes les instructions, exigences et directions fournies par Haworth, un distributeur Haworth agréé ou leurs agents pour a) l'inspection, la préservation ou la sauvegarde du produit couvert et b) le transport et la livraison du produit couvert à Haworth ou, si Haworth donne des directives dans ce sens, à un distributeur Haworth autorisé ou à un tiers;
- Le produit couvert doit avoir été installé par Haworth ou un installateur agréé par Haworth;
- Toutes les réparations antérieures du produit couvert doivent avoir été effectuées par Haworth ou un installateur agréé par Haworth;
- La réparation du défaut du produit couvert en vertu de la présente Garantie doit avoir été effectuée par Haworth ou un tiers mandaté par Haworth pour effectuer les travaux de réparation sous garantie;

- Le produit sous garantie doit avoir été en permanence situé dans un bâtiment a) sec, entièrement fermé et protégé contre les éléments naturels, et b) suffisamment chauffé, ventilé et climatisé afin de maintenir une température interne de 4 °C à 32 °C et un niveau d'humidité relative de 25 % à 55 %;
- Le produit couvert ne doit pas avoir été modifié, et l'acheteur doit avoir utilisé et maintenu le produit couvert en totale conformité avec l'ensemble des spécifications écrites, instructions et guides de Haworth pour l'usage, l'entretien et la maintenance;
- Si le produit couvert est remplacé ou que son prix d'achat est remboursé, l'ensemble des contrats de vente, transferts, libérations, consentements, approbations et autres documents et/ou mesures exigées par Haworth à céder et à transférer au titre unique et exclusif de Haworth dans le produit couvert, libre et quitte de privilèges, de charges et de grèvements doivent avoir été exécutés, fournis ou réalisés, s'il y a lieu;
- Toutes les autres conditions et exigences découlant de la présente Garantie limitée, les lois applicables ou une entente écrite entre Haworth et l'acheteur doivent avoir été remplies en intégralité.

### Quelles sont les périodes de garantie?

La période de garantie d'un produit couvert commence à la date de fabrication de ce dernier et prend fin à l'expiration de la période précisée ci-dessous. En outre, la période de garantie prendra fin automatiquement au moment où l'acheteur final cesse, à titre individuel, de détenir, de posséder, de contrôler et d'utiliser le produit couvert.

- **Garantie à vie.** Sauf dans le cas des produits couverts ou composants ou matériaux connexes précisés ci-dessous qui ont une période de garantie différente, la période de garantie d'un produit couvert demeure en vigueur aussi longtemps que l'utilisateur final continue d'en être le seul propriétaire.
- **Douze (12) ans.** Les produits couverts suivants sont garantis 12 ans :
  - Fauteuils et sièges (cadres, mécanismes, mousses de siège, cylindres, dossiers de siège et résille, patins de siège et roulettes, composants en plastique et accoudoirs autres qu'en gel mou).
  - Panneaux de mélamine thermo-fusionnée (Be\_Hold)
  - Produits de bois et à ossature de bois
  - Mécanismes de mobilier autoportant (charnières, coulisses, loquets, patins, roulettes, etc.)
  - Surfaces en mélamine haute pression (HPL) « Premium »
- **Dix (10) ans.** Les produits couverts suivants sont garantis 10 ans :
  - Ensemble des cloisons (à l'exception des mécanismes de fermeture de porte en douceur, des revêtements de cloison et des panneaux en verre)
  - Réceptacles électriques Power Base™ (à l'exception des réceptacles Power Base AI et USB)
  - Mécanismes de produits réglables en hauteur Planes®, Planes LT, Upside™ et Hop™1
  - Lampes d'éclairage de paroi de travail Patterns™ (à l'exclusion des ballasts)
  - Produits utilisés en tout temps dans une classe ou un environnement pédagogique (autre que dans des zones administratives), sauf dans les limites ou les cas précisés ci-dessous :
    - Porte-clavier réglables et bras de moniteur
    - Accessoires électriques (autres que USB) et A/V
- **Cinq (5) ans.** Les produits couverts suivants sont garantis 5 ans :
  - Grilles de tissus, écrans de tissus, tissus verticaux et revêtements de cloisons
  - Tissus considérés à usage intensif selon les lignes directrices de l'Association of Contract Textiles
  - Cuir ou cuir reconstitué

- Surfaces en mélamine des tableaux blancs à utilisation verticale
- Mécanismes des surfaces de travail ajustables par l'utilisateur
- Réceptacles Power Base avec prise pour charge USB
- Bras de tablette (charge max. de 50 livres)
- Mécanismes à fermeture lente des unités de rangement
- Éclairages à DEL Reed Premier™ et adaptables
- Ballasts électroniques utilisées dans les éclairages de parois de travail Patterns
- Accessoires de système de tables en verre (utilisation verticale et horizontale)<sup>2</sup>
- Accoudoirs en gel mou Improv et X-99
- Montages et accessoires de système (p. ex. supports de portable et repose-pieds)
- Mécanismes de produit ajustables en hauteur Jump™<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Les procédures de dépannage fournies par Haworth doivent être utilisées pour déterminer si un mécanisme est défectueux; les codes d'erreur associés doivent être inclus dans l'avis de service.

<sup>2</sup> Le procédé de trempé du verre a pour effet de renforcer le verre et de le fracturer en morceaux plus petits et moins nocifs lorsqu'il se brise. Le verre trempé est souvent du verre dit de sécurité en raison de cette caractéristique de protection en cas de brisure. Même s'il est plus solide, il est toujours important de traiter le verre trempé avec soin et d'éviter de provoquer des dommages par impact. Les petites impuretés introduites au cours du procédé de trempé ou les dégâts occasionnés aux bords au cours de la manipulation ou de l'usage peuvent entraîner des bris de verre spontanés à des moments imprévisibles et sont exclus de la garantie.

▪ **Trois (3) ans.** Les produits couverts suivants sont garantis 3 ans :

- Produits électriques Power Base AI
- Produits workware™
- Produits de panneau de fibres de bois à densité moyenne (MDF) peint
- Trousses ou produits de rééquipement avec prises pour charge USB (à l'exception des produits Power Base)
- Produits Hoop (à l'exclusion de toute garantie pour les dommages aux surfaces comme les égratignures, dents ou abrasions)
- Tissus cotés dans le cadre du contrat général (a) selon les lignes directrices de l'Association of Contract Textiles

▪ **Deux (2) ans.** Les produits couverts suivants sont garantis 2 ans :

- Mécanismes de fermeture de porte en douceur (cloisons)

▪ **Un (1) an.** Les produits couverts suivants sont garantis 1 an :

- Surfaces en mélamine des tableaux blancs à utilisation horizontale
- Plateaux/surfaces acryliques
- Repose-mains
- Serrures électroniques
- Pochettes de tapis de souris
- Bords translucides
- Verre utilisé dans les produits de cloisons (consultez la note<sup>2</sup> ci-dessus)
- Écrans « Plume » Openest™

▪ **Gammes de produits spécifiques.**

- **Tailored Solutions™.** Un produit couvert modifié en vertu du programme « Tailored Solutions » de Haworth aura une période de garantie identique à celle sur le produit normalisé modifié; cependant, toute modification matérielle des caractéristiques, de la construction, des fonctions ou de l'esthétique du produit normalisé sera garantie 1 an.
- **Produits Haworth Healthcare.** La période de garantie d'un produit couvert dans la gamme de produits Haworth Healthcare est définie comme suit (les textiles et les revêtements ne sont pas couverts par la présente Garantie limitée) :

▪ **Cinq (5) ans.**

- ✓ Sièges visiteurs

- Trois (3) ans.
  - ✓ Patins standard
  - ✓ Roulettes standard
  - ✓ Mobilier de rangement de salle de patient
  - ✓ Tables d'examen manuel et accessoires
  - ✓ Chaises de salle d'examen
  - ✓ Tables d'examen électriques et accessoires
  - ✓ Tables de lit
- Deux (2) ans.
  - ✓ Cylindres de gaz
- Un (1) an.
  - ✓ Accoudoirs avec film thermocollant et Kydex
  - ✓ Dessus avec film thermocollant
  - ✓ Roulettes à verrouillage central
  - ✓ Moteurs de fauteuil inclinable et de chaise montante
  - ✓ Mécanismes de mouvement
  - ✓ Chaleur et massage
  - ✓ Options de fauteuil inclinable
  - ✓ Base d'examen modulaire
  - ✓ Produits de rangement de cloison

➤ Produits Haworth Collection. Les périodes de garantie des produits couverts de la gamme de produits Collection Haworth, notamment ceux fabriqués en dehors de l'Amérique du Nord et vendus à un client dont le siège social est situé ou exerçant ses activités en Amérique du Nord sont les suivantes (les textiles et revêtements ne sont pas couverts par la présente Garantie limitée) :

- Douze (12) ans.
  - ✓ Produits de siège (cadres, mécanismes, mousses de siège, cylindres, dossiers de siège et résille, patins de siège et roulettes, composants en plastique et accoudoirs autres qu'en gel mou)
  - ✓ Produits de bois et à ossature de bois
- Cinq (5) ans.
  - ✓ Produits Cappellini fabriqués en Amérique du Nord
  - ✓ Produits Haworth importés d'Europe sauf indications pour des périodes plus courtes
  - ✓ Produits Pablo Designs
- Trois (3) ans.
  - ✓ Produits GAN
  - ✓ Cadres de siège et cadres de table JANUS et Cie (à l'exclusion des coussins, tissus, finition de cadre et du verre)
- Deux (2) ans.
  - ✓ Produits Cappellini importés d'Europe
  - ✓ Produits Cassina importés d'Europe
  - ✓ Produits Poltrona Frau importés d'Europe
  - ✓ Produits BuzziSpace
- Un (1) an.
  - ✓ Parapluies et bases de parapluie JANUS et Cie

- Pièces de rechange.

Les pièces de rechange autorisées par Haworth qui sont installées sur un produit couvert seront couvertes par la présente Garantie limitée durant la période restante de la garantie applicable à ce produit couvert pourvu que la pièce de rechange ait été installée par Haworth ou un installateur agréé par Haworth.

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions de compatibilité des produits et de garantie limitée s'étendent exclusivement aux acheteurs utilisateurs finaux de produits couverts et non à leurs successeurs, ayant-droits, employés, agents ou sociétés affiliées. Les présentes conditions ne peuvent être cédées ou transmises en tout ou en partie, que ce soit volontairement, par effet de la loi ou autrement, et tout prétendu transfert ou cession sera sans effet.

Toutes les déterminations concernant l'étendue, l'applicabilité et l'interprétation des présentes conditions, y compris mais sans limitation, la conformité à toutes leurs exigences seront établies exclusivement par Haworth à sa seule discrétion. Toutes ces déterminations établies par Haworth seront définitives et sans appel et lient toutes les personnes.

SAUF DANS LE CAS DE LA GARANTIE LIMITÉE EXPRESSE CI-AVANT PRÉCISÉE, DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, HAWORTH N'ACCORDE ET NE FAIT EXPRESSÉMENT AUCUNE AFFIRMATION NI NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, À L'ÉGARD D'AUCUN PRODUIT OU SERVICE ET, EN PARTICULIER, N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE CONFORMITÉ À UN USAGE SPÉCIFIQUE. TOUTE GARANTIE LÉGALE QUI POURRAIT NE PAS FAIRE L'OBJET D'UNE RENONCIATION SERA LIMITÉE DANS LA DURÉE À UN (1) AN À PARTIR DE LA DATE DE FABRICATION.

CONFORMÉMENT AUX PRÉSENTES CONDITIONS, LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT OU LE REMBOURSEMENT/CRÉDIT DU PRIX D'ACHAT D'UN PRODUIT COUVERT À LA DISCRÉTION DE HAWORTH EST LE SEUL RECOURS EN CAS DE DÉFAUT DUDIT PRODUIT COUVERT OU DE TOUT AUTRE PROBLÈME LIÉ À SA FABRICATION OU À SON INSTALLATION. AUCUNE RESPONSABILITÉ DÉLICTUELLE NE POURRA ÊTRE IMPUTÉE À HAWORTH EN CAS DE DÉFAUT D'UN PRODUIT ET HAWORTH NI AUCUN DE SES AFFILIÉS NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS, ÉCONOMIQUES, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS OU ACCESSOIRES, NI DE PERTES DE PROFITS, DE RECETTES, D'USAGE OU DE RÉPUTATION À L'ÉGARD DE TOUT PRODUIT COUVERT OU DE TOUT AUTRE PRODUIT DÉCOULANT DU DÉFAUT D'UN PRODUIT OU AUTREMENT.

*Applicable aux É.-U. uniquement* : Certains États ne permettent pas de limitation sur la durée d'une garantie implicite et ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou consécutifs; par conséquent, il se peut que les limitations ou exclusions au paragraphe qui précède immédiatement ne s'appliquent pas à un acheteur. La présente Garantie limitée confère à l'acheteur des droits légaux spécifiques mais l'acheteur pourrait avoir d'autres droits variant d'un État à l'autre.

[Fin du document]